

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 033-213301518-20251217-2025\_12\_01-DE

Berger Levrault

2025 -

**DELIBERATION** n° 2025-12-01

Nbre de Conseillers en exercice	15
Présents	10
Votants	10

**OBJET**: DEVIS 7 CANDELABLES  
POUR ECLAIRAGE PUBLIQUE

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François JOYÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 décembre 2025

PRESENTS : Jean-François JOYÉ, Jean-Marie HÉRAUD, Claudine HÉRAUD, Patrice SOPÉNA, Franck CHASSIN, Dominique DIDIER, Marie-Pascale FEBVIN, Régine LAMBERT, Jean-Pierre GENAIN ; Laurent QUÉRION,.

ABSENTS-EXCUSES : Bernard ARDOIN , Thierry COURJAUD, Virginie FAURE, Benoît VIAUD, Jean-Michel PICQ ;

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HÉRAUD

Dans la continuité des travaux de l'aménagement du bourg, monsieur le maire évoque qu'il faut continuer le remplacement de l'éclairage existant par des candélabres plus économies en énergie.

Ce devis comporte uniquement l'achat du matériel, sans la prestation de pose.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR A L'UNANIMITÉ DÉLIBÉRÉ :**

- APPROUVE l'achat de 7 candélabres pour l'éclairage public du bourg, pour un montant de 22 212 € TTC auprès de FONROCHE LIGHTING, 174 Allée de Martinon CS 40010 - 47901 Agen Cedex 9 FRANCE
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces acquisitions,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
En Mairie, le 18/12/2025

Le Maire  
J-F JOYÉ

Secrétaire de séance :  
Claudine HÉRAUD



Affiché le : 19/12/2025  
Transmis au représentant de l'état : 19/12/2025

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 033-213301518-20251217-2025\_12\_01-DE

